

## **Sceaux, ville pilote de la rénovation énergétique**

**Une visite de présentation du Parcours de rénovation énergétique performante des pavillons se tiendra à l'hôtel de ville de Sceaux le mercredi 8 juillet 2020 de 8h à 10h. Cette visite est co-organisée et co-présidée par Philippe Laurent, maire de Sceaux et secrétaire général de l'Association des maires de France, et Xavier Lemoine, maire de Montfermeil et vice-président de la Métropole du Grand Paris, en présence notamment de Michel Cadot, préfet des Hauts-de-Seine. Elle sera animée par Éric Mestrallet, pilote opérationnel du Parcours, et Florence Presson, pilote du Parcours sur le périmètre local.**

Le Parcours de rénovation énergétique performante (Prep) s'inscrit dans le cadre de la politique de massification de la rénovation énergétique portée par Julien Denormandie, ministre chargé de la Ville et du logement, et par Emmanuelle Wargon, secrétaire d'État auprès de la ministre de la Transition écologique et solidaire. En tant que ville pilote pour la mise en place d'un Prep, Sceaux proposera un accompagnement à la rénovation énergétique des pavillons, depuis l'audit personnalisé permettant un bilan énergétique jusqu'aux travaux via l'accès à un panel d'artisans qualifiés, en passant par l'aide au financement. Ce dispositif sera ouvert à tous les propriétaires, quels que soient leurs revenus. Le Parcours sera présenté **ce mercredi 8 juillet** en présence de Pierre-André de Chalendar, président-directeur général de Saint-Gobain, de Guillaume Texier, directeur général adjoint de Saint-Gobain, de Jacques Pestre, pilote stratégique du Parcours, de Patrick Pouyanné, président-directeur général de Total (sous réserve), de la secrétaire d'État Emmanuelle Wargon (sous réserve) et d'un représentant de la Métropole du Grand Paris.

### **Un travail de longue haleine**

Mobilisée dans la lutte contre la précarité énergétique de l'habitat, la ville de Sceaux travaille depuis 18 mois à la mise en place d'un Prep. Le dispositif proposé par la Ville a été relayé par la Métropole du Grand Paris auprès du ministère de la Transition écologique et solidaire comme projet pilote dans le cadre du Service d'accompagnement pour la rénovation énergétique (Sare) porté par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe). Il a fait l'objet d'une convention signée en février 2020 par la secrétaire d'État Emmanuelle Wargon, et Patrick Ollier, président de la Métropole du Grand Paris.

### **Lutter contre la précarisation énergétique**

Les maisons construites avant 1970 sont très consommatrices en énergie car elles sont peu ou mal isolées. Ces maisons, qualifiées parfois de « passoires énergétiques », participent à hauteur de 20 à 30 % aux émissions de gaz à effet de serre (GES), le chauffage représentant environ 80 % de ces émissions. Les maisons dites précaires entraînent des problèmes de santé pour leurs habitants avec des

impacts sur les activités professionnelles (arrêts maladie notamment) et scolaires (besoin d'un espace sain pour travailler). La précarité des maisons peut générer aussi une fragilité économique menant à la précarité des ménages (factures d'énergie aux montants importants). Enfin, cette précarité des ménages peut jouer de façon négative sur le niveau d'attractivité d'une commune.

**Contact presse : Antoine Hamon - Tél. : 01 41 13 32 60 – [antoine.hamon@sceaux.fr](mailto:antoine.hamon@sceaux.fr)**